

Le comportement des producteurs autochtones et étrangers en matière de prix

Depuis 2007, le franc suisse est considérablement surévalué par rapport aux deux grandes monnaies d'échange et de réserve que sont l'euro et le dollar US. La force du franc reflète d'une part la bonne santé relative de l'économie suisse, d'autre part son rôle de monnaie refuge. Alors qu'en Suisse, le franc fort fait parfois durement souffrir les exportateurs, il n'offre que de modestes avantages aux consommateurs. Le présent article passe en revue les diverses raisons pour lesquelles les avantages de change ne se répercutent pas complètement.

1 Magee (1971), Kreinin (1977), Hooper et Mann (1989).
2 Zurlinden (2007).

Le comportement des exportateurs en matière de prix: revue théorique

Les rapports entre divers indices de prix se définissent le plus simplement par la loi du prix unique et la parité du pouvoir d'achat (PPP). Sur cette base, le prix à l'importation apparaît comme la résultante du prix à la production à l'étranger et du taux de change. L'indice suisse des prix à la production (IPP) comprend, toute proportion gardée, les coûts des biens de production domestiques et importés; quant à l'indice des prix à la consommation (IPC), il peut aussi se définir à partir de biens importés et domestiques. Des relations aussi simples impliquent que les prix à l'importation devraient se modeler intégralement sur les taux de change et que l'IPC devrait refléter toute variation à ce niveau. Or, le comportement constaté ces dernières années en matière de fixation des prix ne coïncide pas exactement avec ce schéma.

Les résultats diffèrent selon les études

Au fil des années, beaucoup d'études empiriques ont montré que les variations du taux de change ne se transmettent qu'imparfaitement aux prix¹. Elles se fondent le plus souvent sur l'incidence des taux de change («exchange rate pass-through», ERPT), qui mesure, lorsque ces derniers varient de 1%, l'évolution en pourcentage des prix à l'importation.

Peu d'études empiriques se sont intéressées à la question pour la Suisse. Citons, entre autres, *Campa et Goldberg (2002)* et *Stulz (2007)*. Les premiers découvrent que, à long terme, les variations du taux de change se répercutent pleinement sur les prix à l'importation et fortement sur ceux à la consommation. Stulz est plus modéré: toujours à long terme, lorsque le taux de change varie de 1%, les prix à l'importation ne reflètent que 37% de cette valeur et les prix à la consommation 18%.

Le comportement du producteur

Pour comprendre pourquoi les prix à l'importation et à la consommation ne réagissent pas toujours aux variations de change, il faut examiner de plus près le comportement des producteurs en termes

de prix. *Krugman (1986)* montre que la concurrence imparfaite, combinée aux coûts de transport et de distribution, se traduit par une répercussion incomplète des variations de change. La concurrence imparfaite confère aux entreprises un certain pouvoir de marché, lequel leur permet de fixer un prix assurant à la fois la couverture du coût marginal et un supplément de bénéfice (taux de marge). De plus, les frais de transport et de distribution permettent aux producteurs de fixer les marges en fonction des marchés de destination. Les taux de change étant généralement très volatils, les producteurs peuvent juger souhaitable de «lisser» ces mouvements: ils modulent donc les marges en conséquence. Il s'ensuit une retransmission affaiblie des variations du cours des monnaies et une fixation des prix qui s'adapte au marché de destination («pricing-to-market»). Dans les cas extrêmes, l'ERPT peut alors être nulle.

Burstein et al. (2003) signalent aussi que le prix à la consommation d'un bien se compose du coût de production et du coût de distribution intérieur, ce dernier pesant relativement lourd dans les produits de consommation. Il en découle que la part du prix directement influencée par le taux de change est sensiblement plus faible. Dans un indice des prix à la consommation qui englobe les biens importés et domestiques, l'effet est encore plus marqué.

Selon *Benigno et Faia (2010)*, la concurrence imparfaite peut conduire à ce que les producteurs ne fixent pas leurs prix uniquement selon leur structure de coûts, mais aussi en fonction de la concurrence. Une majoration de prix dépend, en effet, des parts de marché détenues, donc des prix de la concurrence. Ce sont ces dernières qui déterminent le niveau de l'ERPT.

Enquête auprès des producteurs suisses

La répercussion sur les prix ne s'opère donc pas «automatiquement» tout au long de la chaîne commerciale. Au lieu de cela, les producteurs, nationaux comme étrangers, ajustent leurs prix en fonction les uns des autres pour améliorer leur position marchande ou accroître leurs bénéfices. Une enquête réalisée auprès de producteurs suisses² le confirme très clairement. Une modifica-



Sarah Fischer
Centre d'études
macroéconomiques de
l'université de Berne

Tableau 1

Répercussion des taux de change et des prix à long terme

Profils de réaction agrégés après deux ans (aide à la lecture: voir encadré 1)

Part des import. provenant de l'UE-15 ^a	Part des importations ^b	Réaction de l'IPI à			Réaction de l'IPC à				
		EXR	PUE15	IPP	EXR	PUE15	IPI	IPP	
Poisson	0.55	>0.90	+/*	++/*		+	++	++/*	
Véhicules	0.78	>0.90	+/**	+			++	+++/**	
Chaussures	0.73	>0.90	+/**				+++		++++/**
Habillement	0.72	>0.90	+/**	+		+		++++/*	++++/*
Appareils et instruments médicaux	0.61	≈0.80	+/*		+/*	+/**	+/*		++/**
Café et thé	0.87	≈0.80				-	++++/**		+
Produits à base d'huile minérale	0.78	≈0.60	++++/**	++++/**		++++/**	++++/**	+/**	
Fruits et légumes transformés	0.67	≈0.60		++++/*		+/*			+
Jus de fruits et légumes	0.57	≈0.60							
Huiles et graisses	0.68	≈0.60	+	++++/**					+/*
Appareils ménagers	0.74	≈0.50	+	++++		+/**	++		
Spiritueux	0.79	≈0.50	+	+					
Sauces et condiments	0.87	≈0.40							
Meubles	0.86	≈0.40	+	++++/*	++++	+/*	++	++/*	++++/*
Produits de mouture	0.93	≈0.40	+++/*	++	++++/*	+/*	+	++/*	++/*
Boissons rafraichissantes	0.91	≈0.40	+/*	+	+++/*		++++/**		
Biscuiterie	0.95	≈0.30			+++/*			+	+++
Sucre	0.97	≈0.30							
Friandises	0.80	≈0.30	+/*		++++/*				+++/*
Volaille	0.51	≈0.30		+	+++/**		+/*	+/*	
Alimentation	0.72	≈0.20	++	++++/*	++++	++/*	++++	++++/*	++++/*
Produits carnés	0.46	≈0.20		++++	++++/*	+/*			++/*
Produits carnés, sans volaille	0.44	≈0.20		++++/*	++/*	+/*		+/*	
Boissons rafraichissantes	0.98	≈0.20							
Bière	0.92	≈0.10							++/*
Lait et produits laitiers	0.99	≈0.10							+++/*

Légende:

+/**/+++/: [0.1-0.3], [0.3-0.5], [0.5-0.7], >0.7.

*/**: significatif à 90%/95%.

IPI: indice suisse des prix à l'importation (OFS).

IPC: indice suisse des prix à la consommation (OFS); IPP:

indice suisse des prix à la production (OFS); EXR: taux de change CHF/euro (BNS); EXR: taux de change CHF/euro (BNS); PUE15: indice des prix à la production de l'Union européenne à 15 (Eurostat).

a Valeur moyenne de janvier 2004 à mars 2012

(Trademap).

b Part de l'indice des prix à l'importation dans les prix de l'offre totale en Suisse (OFS).

Source: Stalder (données de l'OFS, d'Eurostat et de la BNS) / La Vie économique

Encadré 1**L'exemple du poisson**

Plus de 90% du poisson consommé en Suisse est importé; sur ce total, 55% provient de l'UE. La répercussion des variations de taux de change est comprise entre 10 et 30%, ce qui est significatif à 90%. Les prix à l'importation évoluent de 0,3-0,5% lorsque ceux des producteurs de l'UE15 varient de 1%, ce qui est également significatif à 90%. Ces prix ne sont pas sensibles à ceux pratiqués par les producteurs suisses, faute de référence (cases grises). Les prix à la consommation réagissent dans une ampleur comparable à ceux des importateurs devant l'évolution du taux de change et des PUE15; l'effet n'est, toutefois, pas significatif. La répercussion des variations de prix à l'importation l'est, par contre, puisqu'elle se situe entre 30 et 50%.

tion des prix de la concurrence les amène à adapter les leurs dans 82% des cas, tandis qu'en cas de variation de coûts, une telle réponse n'arrive qu'en deuxième position. La modification de la demande, la pression de clients importants et la variation des taux de change ne provoquent que 46% de réponses similaires. L'enquête éclaire ainsi sur l'impact que peut avoir chaque événement.

Gigineishvili (2011) trouve que l'évolution du produit intérieur brut et le niveau de l'inflation ont une influence positive sur l'ERPT. Une extension des zones d'inflation à la fois faible et persistante ne lui est pas favorable. Il apparaît donc que la conjoncture, tout comme la politique monétaire, jouent aussi un rôle important dans la fixation des prix.

Répercussion des prix et des taux de change en Suisse

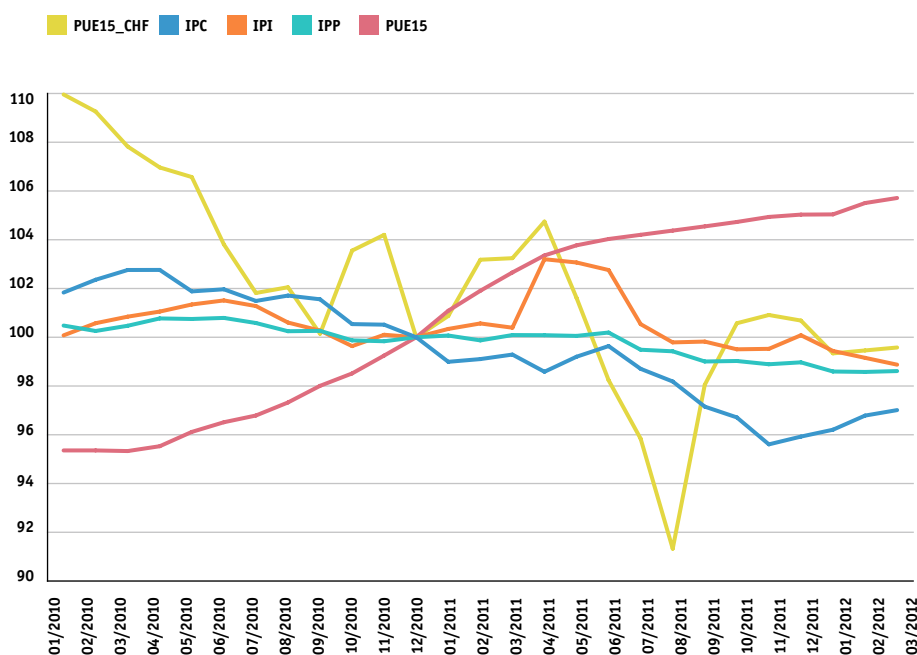
Une analyse économétrique portant sur la répercussion des avantages liés au taux de change a été menée sur mandat du Secrétaire d'État à l'économie (Seco). Il s'agissait d'établir dans quelle mesure les variations

du taux de change et des prix pratiqués parmi les principaux partenaires de la Suisse dans l'Union européenne (UE) influencent les prix indigènes. À cette fin, 25 catégories de biens ont été étudiées, pour la période qui s'étend de mai 2003 à mars 2012 (voir encadré 2).

Les résultats montrent qu'on ne peut pas tirer de conclusion générale quant au comportement affiché en matière de fixation des prix à long terme (voir tableau 1). La part de marché constitue, toutefois, un indicateur important: ainsi, plus celle des producteurs nationaux est forte, plus les prix fixés sur le marché suisse influencent ceux pratiqués à l'importation et à la consommation. Les variations du taux de change – comme celles des prix de production à l'étranger – se répercutent avec une intensité qui évolue en fonction de la part de marché des producteurs étrangers. Celle-ci est généralement comprise entre 0 et 65% pour les prix à l'importation, entre 0 et 25% pour les prix à la consommation. Seuls font exception les produits à base d'huile minérale pour lesquels l'ERPT est totale sur les deux indices.

Graphique 1

Évolution de l'indice des prix de l'alimentation



Légende:

PUE15: indice des prix à la production de l'Union européenne à 15 (en euros).

PUE15_CHF: indice des prix à la production de l'Union européenne à 15 (en francs).

IPI: indice suisse des prix à l'importation (en francs).

IPP: indice suisse des prix à la production (en francs).

IPC: indice suisse des prix à la consommation (en francs).

Source: données de l'OFS, d'Eurostat et de la BNS / La Vie économique

Répercussion des variations de prix et de change sur les prix à l'importation

On peut établir que, pour les biens importés à plus de 50%, les prix rendus frontière suivent en bonne partie ceux pratiqués à l'extérieur et répercutent partiellement les fluctuations du taux de change. Les prix à l'importation réagissent principalement aux changements de tarifs imposés par les producteurs de l'UE15, bien que cette relation varie fortement d'intensité suivant les cas. En outre, on constate souvent un ERPT modéré à fort, qui est fréquemment significatif. Ainsi, les changements de prix pratiqués par les producteurs dans l'UE15 (PUE15) sont répercutés à plus de 70% pour les produits à base d'huile minérale, les fruits et légumes transformés, ainsi que les huiles et graisses. Les prix du poisson et des produits à base d'huile minérale suivent de manière significative l'évolution des taux de change et les PUE15. En principe, les tarifs pratiqués par les importateurs, lorsque la part de marché des produits étrangers est supérieure à 50% dans une catégorie, sont insensibles à l'évolution des prix suisses à la production. Cette constatation souffre une seule exception: la catégorie «Appareils et instruments médicaux», dont l'IPI présente des répercussions significatives qui vont de 10 à 30%.

Les prix des produits importés à moins de 50% semblent en grande partie sensibles à ceux pratiqués à l'intérieur du pays. On

constate que, lorsque les prix des produits suisses varient de 1%, ceux des biens importés évoluent de plus de 0,5%. Font exception les produits carnés sans volaille dont les répercussions sont limitées à 10-30% et les meubles qui retransmettent les variations à 70%, ce qui n'est pas significatif. Les résultats divergent grandement en ce qui concerne les fluctuations des taux de change et des PUE15. Les meubles, l'alimentation et les produits carnés sans volaille retransmettent, par exemple, à plus de 70% les variations de PUE15. Les producteurs étrangers de ces catégories de biens semblent suivre une stratégie basée sur les coûts en s'adaptant, en raison de leur faible part de marché, aux prix pratiqués par les entreprises suisses. S'agissant des autres types de produits, l'IPI ne paraît pas dépendre des prix fixés à l'étranger, ce qui témoigne d'une volonté de s'adapter au marché de destination. Les catégories de produits importés à 40% répercutent généralement le taux de change à une fréquence supérieure à la moyenne.

Pour résumer, on peut dire que, en ce qui concerne les prix à l'importation, la répercussion des fluctuations du taux de change et des PUE15 varie souvent en fonction de la part de marché des produits étrangers; ceux qui représentent moins de 50% du chiffre d'affaires global réagissent, en outre, fortement aux prix pratiqués dans le pays. Les producteurs étrangers montrent, enfin, une volonté de s'aligner sur les prix pratiqués en Suisse.

Répercussion des variations de prix et de change sur les prix à la consommation

La répercussion des modifications de prix et de taux de change en fonction de la part de marché semble moins limpide. Si l'on ne tient pas compte de celles des producteurs nationaux, plus des deux tiers des catégories de biens retransmettent la progression de l'IPP, ce qui indique une marge de manœuvre considérable, en dépit de la concurrence des importations. S'agissant des produits étrangers, on constate que les modifications de tarifs qui sont fortement répercutées à l'importation se retrouvent dans les prix à la consommation. Le prix à l'étranger a une influence particulière sur l'habillement, le café et le thé, les produits à base d'huile minérale, les boissons et l'alimentation. La répercussion des variations de taux de change est significative dans le cas des appareils et instruments médicaux, des produits à base d'huile minérale, des fruits et légumes transformés, des appareils ménagers, des meubles, des produits de mouture, de l'alimentation, et des produits carnés avec ou sans volaille. La va-

Encadré 2

Remarques sur la méthode

Seules ont été prises en compte les catégories permettant d'établir une corrélation exacte entre l'IPC, l'IPP, l'IPI et l'indice des prix à la production de l'UE15. Il n'existait pas d'IPP suisse dans le cas des poissons et des véhicules, lesquels sont importés à quasiment 100%, ce qui n'étonnera pas. En ce qui concerne le lait et les produits laitiers, ainsi que la bière, les IPI ne sont disponibles qu'à partir de décembre 2010, raison pour laquelle l'analyse a dû s'en passer; du reste, ces deux catégories ne représentent pas 10% des importations. L'analyse a, en outre, retenu le taux de change franc-euro. Toutefois, en raison de la faible période où toutes les séries de prix sont disponibles, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

leur de ces ERPT demeure, toutefois, inférieure à 30% pour la plupart des catégories.

Pour résumer, on peut supposer que les prix des produits suisses servent de base aux prix à la consommation. La part de marché n'est pas forcément indicatrice de l'ampleur des variations de change et de PUE15 répercutées. Enfin, les catégories «Jus de fruits et légumes», «Sauces et condiments», «Sucre» et «Boissons rafraîchissantes» ne produisent pas de résultats valables.

L'influence du tourisme d'achat sur la demande intérieure

On constate depuis 2011 un recul des prix à la consommation de diverses catégories de biens sans que celui-ci ne s'explique entièrement par la diminution des prix à l'importation ou à la production. L'évolution de l'indice des prix de l'alimentation (voir *graphique 1*) est, à cet égard, parlante. Il est possible que les détaillants suisses aient réagi ainsi au recul de la demande. L'ensemble de l'économie n'a, toutefois, pas été touché par le phénomène. Ces dernières années, le tourisme d'achat s'est considérablement développé. La demande de certains biens a baissé dans le pays et les détaillants locaux ont été amenés à diminuer leurs prix. On peut donc supposer que, comme les prix à la production et à l'importation demeurent constants ou même augmentent, les détaillants ont choisi de réduire leurs marges.

Une tendance accrue à se conformer au marché de destination

Depuis 2008, le comportement en matière de fixation des prix semble s'être modifié dans de nombreuses catégories. Auparavant, les prix à l'importation suivaient surtout les PUE15 exprimés en francs suisses. Dès 2008, ils s'adaptent de plus en plus à l'évolution des prix suisses à la production. Les modèles économétriques confirment à plusieurs endroits cette asymétrie. L'incertitude qui planait sur l'évolution des taux de change a contribué à renforcer un comportement d'ajustement des prix sur le marché de destination de la part des producteurs étrangers. Ce phénomène a souvent eu pour effet d'accroître les marges des exportateurs étrangers plutôt que de faire baisser les prix à l'importation. Dans la catégorie «Alimentation», l'expérience confirme un tel renforcement depuis 2008 (voir *graphique 1*).

Conclusion

Les prix se fondent principalement sur les coûts marginaux de production ou sur

les prix fixés par la concurrence. Une modification de l'une de ces composantes entraîne fréquemment un ajustement des prix. Parmi les autres facteurs importants, on trouve les variations des taux de change et de la demande. À ce niveau, l'adaptation des prix est moins marquée et prend assez souvent la forme d'un ajustement à la marge. La progression des parts de marché détermine la marge des entreprises en matière de prix de vente. La forte hausse du franc suisse a créé beaucoup d'incertitude quant aux prix futurs et renforcé la disposition des producteurs étrangers à se conformer au marché de destination. Ce phénomène a fortement accru les marges des exportateurs et réduit d'autant l'impact du taux de change sur les prix à l'importation et à la consommation. Pour certaines catégories de produits, il est intéressant de noter que les prix à la consommation ont diminué après 2010 sans que ce mouvement ait été repéré au niveau des prix à l'importation ou à la production. Il est donc probable que les détaillants suisses aient réduit leurs marges du fait de la baisse de la demande, laquelle n'a pas résulté d'un recul général des dépenses de consommation, mais bien de la forte progression du tourisme d'achat. ■

Encadré 3

Bibliographie

- Benigno P. et Faia E., *Globalization, Pass-Through and Inflation Dynamic*, NBER, Working Papers n° 15842, National Bureau of Economic Research, 2010.
- Burstein A. T., Neves J. C. et Rebelo S., «Distribution Costs and Real Exchange Rate Dynamics During Exchange-Rate-Based Stabilizations», *Journal of Monetary Economics*, 50 (6), 2003 (b), pp. 1189–1214.
- Campa J. M. et Goldberg L. S., «Exchange Rate Pass-Through into Import Prices», *The Review of Economics and Statistics*, 87 (4), 2005, pp. 679–690.
- Hooper P. et Mann C. L., «Exchange Rate Pass-Through in the 1980s: The Case of U.S. Imports of Manufactures», *Brookings Papers on Economic Activity*, Economic Studies Program, The Brookings Institution, vol. 20(1), 1989, pp. 297–337.
- Kreinin M. E., *The Effect of Exchange Rate Changes on the Prices and Volume of Foreign Trade*, International Monetary Fund Staff Papers, juillet 1977, 24 2, pp. 297–329.
- Krugman P., *Pricing to Market When the Exchange Rate Changes*, NBER Working Paper Series, Working Paper n° 1926, National Bureau of Economic Research, Cambridge, 1986.
- Magee S. P., «Currency Contracts, Pass-Through and Devaluation», *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1973, n° 1, pp. 303–325, Washington.
- Stulz J., «Exchange Rate Pass-Through in Switzerland: Evidence from Vectorautoregression», *Swiss National Bank Economic Studies*, 4/2007, Banque nationale suisse.
- Zurlinden M., «Comportement des entreprises en matière de fixation des prix: résultat d'une enquête des délégués aux relations avec l'économie régionale», *Bulletin trimestriel*, 1/2007, pp. 48–53, Banque nationale suisse, Zurich.